

Arrêt des transmissions analogiques en Europe

Natalie Mouyal, DigiTAG

DigiTAG

Arrêt

Natalie Mouyal
DigiTAG

des transmissions analogiques en Europe

Partout en Europe, les différents pays se préparent à vivre dans un environnement totalement numérique.

Les services de télévision terrestre ont toujours été diffusés en analogique. Toutefois, la télévision numérique terrestre (TNT), qui utilise la norme DVB-T, rend possible la diffusion des mêmes services avec une qualité numérique.

La technologie numérique permet d'avoir des images plus claires et plus nettes et donne la possibilité d'utiliser des formats à écran large. Elle offre la souplesse nécessaire pour introduire de nouveaux services, un plus grand choix de programmes, la mobilité (DVB-H) et la haute définition (TVHD). En outre, la numérisation rend possible la convergence avec d'autres environnements numériques, comme les télécommunications. De surcroît, grâce à l'utilisation plus efficace du spectre radio par rapport à l'analogique, il est possible de proposer davantage de services.

Mais ces avantages ne se concrétisent totalement que lorsque la plate-forme analogique a arrêté d'émettre et a été remplacée par la TNT. Les services TNT sont déjà un succès dans différentes régions d'Europe, avec plus de 25 millions de récepteurs vendus. L'amélioration de l'offre sur la plate-forme TNT, par rapport à l'analogique, a encouragé les téléspectateurs à passer volontairement aux services

TNT. Toutefois, ce passage deviendra bientôt une obligation, car les gouvernements préparent l'arrêt des services de télévision analogique.

La décision de mettre fin aux services analogiques a été prise par les autorités nationales, mais elle a également été encouragée par des facteurs externes. Dans l'Accord de Genève 2006 (GE-06), qui régit l'utilisation des fréquences dans les bandes m et dm pour l'Europe, l'Afrique et certaines régions d'Asie, les autorités nationales sont convenues de mettre fin aux services analogiques le long de leurs frontières avant 2015.

Compte tenu des différents marchés TV en Europe, chaque pays mettra au point son calendrier pour l'arrêt des services analogiques. Les propositions actuelles indiquent que l'arrêt de l'analogique aura lieu entre 2008 et 2015, la plupart des pays mettant un terme aux diffusions analogiques vers 2012. Cette date correspond d'ailleurs à la recommandation de la Commission européenne demandant aux États membres de terminer la transition avant 2012.

Quand

Afin de prévoir quand un pays sera prêt à passer au numérique, il faut prendre en considération la taille actuelle du marché terrestre et la pénétration des services TNT.

Le pourcentage de téléspectateurs utilisant la plate-forme terrestre est très variable en Europe : il peut aller de 3% en Belgique à plus de 80% en Italie.

Les foyers qui utilisent la plate-forme analogique terrestre devront trouver une alternative pour accéder aux services TV après l'arrêt de l'analogique. On peut donc s'attendre que le temps nécessaire pour passer de l'analogique au numérique soit plus important sur les marchés comptant une forte proportion de foyers équipés uniquement en terrestre.

Dans un marché ouvert, ce sont les téléspectateurs qui, en dernier ressort, déterminent la vitesse de la pénétration de la TNT. Dans les pays qui ont lancé des services TNT, l'attrait de l'offre de services (contenu) et le coût du service (prix du décodeur externe / abonnements mensuels) se sont révélés être les facteurs les plus importants pour l'adoption des services TNT par les téléspectateurs.

Si le marché pour les services TNT est généralement limité dans les pays avec peu de foyers équipés en terrestre, une offre intéressante et un bon marketing peuvent fortement contribuer au succès de la TNT et à une certaine croissance de l'utilisation de la plate-forme terrestre, comme cela a été le cas en Allemagne.

La fin

En Europe, l'arrêt des services analogiques a commencé en Allemagne, en Suède et en Suisse, alors que d'autres pays, tel le Royaume-Uni, mettent au point des plans détaillés. Différentes approches vis-à-vis de l'arrêt de l'analogique ont été développées, selon les besoins et la taille des marchés terrestres.

L'Allemagne a adopté une approche rapide pour ce qui est de l'arrêt des services analogiques : entre trois à six mois se sont écoulés entre le lancement de la TNT et la fin des services analogiques. Cependant, certaines régions ont totalement supprimé cette période transitoire en mettant fin aux émissions analogiques le même jour que le début des services TNT. Une telle approche diminue les coûts liés à la double transmission des services en numérique et en analogique (simulcast).

Comme l'Allemagne, la Suède a adopté une approche régionale pour ce qui est de l'arrêt des services analogiques. Bien que la TNT soit à disposition à l'échelle nationale depuis 1998, le processus d'arrêt des services analogiques a commencé en septem-

bre 2005 et devrait s'achever avant février 2008, selon le calendrier décidé par le gouvernement et le secteur de la radiodiffusion. Le Royaume-Uni suivra une approche régionale similaire pour l'arrêt des services analogiques, qui doit s'étendre sur la période 2008-2012.

La Finlande, par contre, a adopté une approche au niveau national. Le 31 août 2007, les services analogiques prendront fin dans tout le pays afin de permettre à tous les téléspectateurs de bénéficier simultanément du passage au numérique.

La Suisse a choisi une approche courageuse, qui a mis fin aux transmissions analogiques de deux chaînes en 2003, avant le lancement des services TNT. Le radiodiffuseur public suisse a pu entreprendre une telle démarche en raison du faible nombre de foyers utilisant la plate-forme terrestre.

Conséquences

En règle générale, les radiodiffuseurs de service public (RSP) ont utilisé principalement la plate-forme terres-



tre pour distribuer leurs émissions, au cours des cinquante dernières années. Or, la fin des services analogiques et l'arrivée de la TNT donnent aux RSP la possibilité de proposer des services améliorés et plus nombreux, tout en mettant en lumière la mission de service public qui leur est dévolue.

Dans bon nombre de pays où les services TNT sont disponibles, les autorités ont attribué un multiplex aux RSP, afin qu'ils puissent fournir une large gamme de nouveaux programmes TV. En Suède, SVT a lancé cinq chaînes sur la plate-forme TNT, dont une spécifiquement destinée aux enfants. La distribution de chaînes en TVHD est possible et pourrait même se révéler nécessaire si les RSP entendent concurrencer efficacement les plates-formes câble et satellite qui proposent ce genre de services.

Les RSP doivent également affronter une concurrence de plus en plus vive dans l'environnement «tout numérique». De nouveaux radiodiffuseurs sont susceptibles d'arriver sur le marché terrestre, où certains radiodiffuseurs déjà actifs pourraient fournir des services inédits. Ce phénomène pourrait à son tour induire une fragmentation des parts de marché et une chute des recettes publicitaires.

L'arrêt des services analogiques permettra aux radiodiffuseurs d'économiser les coûts des transmissions analogiques. Cela étant, ces économies seront compensées par les frais liés aux nouvelles émissions numériques.

Les RSP devront s'assurer que les téléspectateurs sur la plate-forme terrestre ont toujours accès à leurs services. C'est la raison pour laquelle ils seront appelés à travailler en étroite collaboration à la fois avec leurs autorités nationales, d'autres radiodiffuseurs et des opérateurs réseaux. Il s'agit en effet de veiller à ce que l'arrêt des services analogiques se déroule dans des conditions optimales.



Difficultés à l'horizon

Le processus d'arrêt des services analogiques n'est pas simple. S'il est mal géré, il peut même avoir des conséquences néfastes et mettre en difficulté autorités et radiodiffuseurs, dans le cas où des foyers viendraient à se retrouver privés de services TV. C'est pourquoi une planification attentive est nécessaire : elle permettra d'anticiper tout impact négatif.

Certains téléspectateurs peuvent manifester de la réticence à l'idée de devoir acquérir un convertisseur numérique pour pouvoir continuer à recevoir des programmes TV, en particulier s'ils sont satisfaits de la plate-forme analogique qu'ils utilisent. Pour les plus vulnérables d'entre eux, une aide sociale pourrait se révéler nécessaire.

L'ampleur de la tâche de conversion ne doit pas être sous-estimée. En effet, si l'on considère qu'un foyer standard possède en général plusieurs postes de télévision, on comprend aisément que la conversion de tous les appareils analogiques peut apparaître comme une entreprise décourageante. Au Royaume-Uni, 70 % des foyers ont accès aux programmes numériques sur au moins un poste TV, mais seulement 20 % d'entre eux ont fait passer la totalité de leurs appareils au numérique.

Dans la mesure où il pourrait se révéler nécessaire de remplacer les équipements existants sur certains sites de transmission, ou d'en installer des nouveaux, tout retard dans les demandes d'autorisation pourrait compromettre le calendrier défini pour l'arrêt des services analogiques. De même, de mauvaises conditions météorologiques pourraient empêcher la mise en place des nouveaux équipements et entraîner des retards.

La voie du succès

L'arrêt des services analogiques nécessitera le soutien et la parti-

icipation active de tous les acteurs du secteur de la radiodiffusion terrestre. Une collaboration étroite devrait permettre de limiter les interruptions de services susceptibles d'affecter les téléspectateurs. De nombreux pays ont d'ailleurs déjà mis sur pied des entités, au sein desquelles toutes les parties intéressées sont représentées, dans le dessein de coordonner l'arrêt des services analogiques.

Une impulsion doit cependant être donnée, afin de pouvoir indiquer avec certitude quand et comment se déroulera l'arrêt des services analogiques. Cet aspect est indispensable, afin de donner la crédibilité voulue au processus et d'éviter tout retard superflu.

Les téléspectateurs devront pouvoir accéder aux informations voulues aussi rapidement qu'ils le souhaitent. Ils devront également être informés du lancement des services TNT, de la disponibilité d'autres plates-formes TV et de la date à laquelle toutes les émissions analogiques terrestres cesseront.

Un financement adapté permettra par ailleurs de veiller à ce que tous les efforts nécessaires soient déployés à un stade anticipé. Ces ressources pourront être utilisées dans le cadre de campagnes de communication et de marketing, mais aussi pour l'achat de boîtiers décodeurs à bas prix, destinés notamment aux utilisateurs les moins aisés.

C'est en anticipant les problèmes et en réalisant une planification attentive que l'on pourra éviter un certain nombre de conséquences potentiellement néfastes liées à l'arrêt des services analogiques. Ce processus pourra se révéler parfois difficile, mais il devrait permettre, à terme, d'ouvrir la voie du succès.

Contact: *Natalie Mouyal, DigiTAG*
+41 (0) 22 717 2738
mouyal@ebu.ch
www.digitag.org